



FÉDÉRATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIÈRE DE LA COMMUNICATION

POSTES – Courrier/DRLC

OCTOBRE 2009 • Codes A et P

COM

Télévidéocodage

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

NOUVELLE PRIME :

la carotte ou le bâton !

Depuis plusieurs années, Force Ouvrière se bat pour, obtenir la revalorisation significative de la prime de technicité qui stagne à 14 € et reconnaître ainsi le travail des agents. **Depuis plusieurs mois**, la DRLC joue à un jeu dangereux avec le personnel et les représentants syndicaux ! On nous entend mais on ne nous écoute pas !

A nos demandes insistantes et répétées lors de la CDSP du 6 octobre dernier, la DRLC a refusé catégoriquement toute réévaluation de l'actuelle prime de technicité. Cette dernière demeurera attribuée à tous, mais restera en l'état !

Par contre, La DRLC a décidé de mettre en place, une nouvelle prime plus appropriée aux exigences de production en associant le travail en équipe. Quant aux conditions d'attribution... on vous les présentera !!! **Face à ce diktat et aux nébuleuses modalités d'application, FO a exigé des précisions sur cette nouvelle prime dite d'équipe et les critères qui en définiront l'attribution.**

La DRLC se voulant rassurante indique que :

- *il n'y aura aucun challenge entre les équipes; ni entre les CTN,*
- *les résultats des « débutants » seront pris en compte comme tels,*
- *les CLM et CLD ne pénaliseront pas les équipes,*
- *aucune pression à l'augmentation des résultats individuels n'existera,*
- *tous les agents percevront cette prime,*
- *la mise en place s'effectuera au 1^{er} janvier 2010. (Effet non rétroactif, malgré notre demande).*

Une plénière à Champs sur Marne est prévue le 29 octobre 09.

► **POUR FO COM**, ce type de prime existe déjà ailleurs et allie présentéisme, productivisme... Nous refusons que cette nouvelle prime devienne l'Arlésienne pour tous les télévidéocodeurs.

Si nous estimons que c'est par une meilleure reconnaissance professionnelle et salariale de ces agents que La Poste gagnera en qualité, nous savons pertinemment, qu'en période de difficultés financières, toute prime peut être pour le personnel un complément de rémunération.

La décision de la DRLC de créer une nouvelle prime, basée sur le rendement, est de nature à développer un climat délétère, à mettre le feu aux poudres. Si telle est la volonté de La Poste, FO défendra les intérêts de Télévidéocodeurs.

Face aux exigences de La DRLC, FO revendique une négociation sur les niveaux de classif. : Accès au II.1 pour les télévidéocodeurs.

LA NÉGOCIATION,
C'EST NOTRE FORCE